

ANNONCEMENT

CHALLENGE DEPARTEMENTAL
DE LA LIGUE REGIONALE DU CENTRE
SAISON 2008/2009
COMITE DU LOIRET



L'Union Sportive Orléanaise organise le Challenge du comité départemental du Loiret de Patinage de Vitesse « Short Track »

Le dimanche 8 février 2009
de 8h00 (échauffement) à 14h00.
Patinoire d'Orléans 1 r Alexandre Avisse

La piste :

La balustrade de la patinoire sera recouverte de matelas de protection tout le tour, la patinoire une piste artificiel de 56mX26m, ayant 3 pistes de 111,12m conforme au règlement ISU

Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié pour la saison en cours. Les licences ne seront enregistrées que si elles proviennent des présidents ou responsables des clubs.

Les inscriptions devront être saisies à la date butoir **le lundi 2 février 2009 à 23 h 59**

à l'adresse suivante :
<http://inscriptions.csnpv.fr/>

Le montant des droits d'inscription est de **10 euros** par patineur à établir à l'ordre de l'U.S.O. Patinage de vitesse

Catégories et Distances

Vétérans 2 (+40ans)	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Vétérans 1 (+35ans)	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Seniors	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Juniors A	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Juniors B	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Juniors C	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Juniors D	- 500 M -	500 M	- 1000 M
Juniors E (1/7/97 30/6/99)	- 500 M -	333 M	- 500 M
Juniors F (1/7/99 30/6/01)	- 333 M -	333 M	- 500 M
Juniors G (1/7/01)	- 222 M -	222 M	- 333 M

Participation

Seuls les patineurs n'ayant jamais participé à un championnat de France par catégorie, ou n'ayant pas les temps pour participer sont autorisés à concourir.

Les patineurs Juniors F & G ayant réalisés les temps des championnats de ligues Régionales et ayant participé au Critérium de France des jeunes en catégorie 5, concourront dans la catégorie Junior E.

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (**compétition ou Kid**) à la Fédération Française des Sports de Glace

Les patineurs de **catégorie B, C, D, E, F & G** devront avoir le **glaçon vert**. **Le niveau des Tests fédéraux fera l'objet d'une vérification via le Top Tests**. En cas de foute, le Top Tests sera la référence.

Classement individuel

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

Un classement est effectué a l'issu de la 1ère distance en fonction du temps réalisé. Les points ainsi attribués sont **25, 23, 22, 21 etc**. Ce classement sert a effectué le tirage au sort de la 2ème distance, les points attribués a l'issu de cette distance sont **25, 23, 22, 21 etc**. la 3ème distance ou distance finale sera décomposée en finales A, B, C, Etc. Les points attribués seront les suivants : **50, 48, 46, 45, 44 etc**. un patineur disqualifié en finale est classé dernier de sa finale, marque les points de la dernière place - 5 points.

Classement clubs

Il y aura un classement club challenge et une récompense pour les trois premiers clubs.

Le classement général des clubs sera établi lors du dernier Challenge

Récompenses (médailles ou trophée)

Tous les patineurs sera récompensé sur la glace, en tenue de club..

Equipement des patineurs

Les patineurs sont équipés conformément à la règle 291 de l'I.S.U. (combinaison du club, casque réglementaire, gants, protège tibias, protège cou, genouillères.

Les patineurs possédant un numéro de couvre-casque attribué par la CSNPV conserveront ce numéro lors des challenges départementaux.

Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra, le **8 février 2009 à partir de 8h00 à la patinoire d'Orléans**. sous la responsabilité du Juge arbitre et du Compétitor-steward. Le timing de la compétition sera présenté et remis aux coachs mors du tirage au sort.

Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Service médical

(Service de secours suivant, le règlement sportif de la CSNPV)

Le Président de l'USO Vitesse
Lionel AUGER

